



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crédit Mutuel Arkéa : la CFDT appelle à un retour à la raison

Paris, le 18 janvier 2018. **La CFDT Branche Crédit Mutuel a pris connaissance avec effarement des déclarations du président du Crédit Mutuel Arkéa, M. Jean-Pierre Denis, concernant le conflit qui l'oppose à la confédération nationale du Crédit Mutuel. Contre toute attente, M. Denis se dit prêt à abandonner la marque « Crédit Mutuel » pour voler vers une indépendance pleine et entière du groupe qu'il dirige.**

Il est ainsi prévu des Conseils d'administration extraordinaires sur le sujet avec à la clé des Assemblées générales de toutes les caisses locales en vue d'obtenir ce mandat menant au désarrimage de la Confédération nationale de Crédit Mutuel.

Cette annonce inattendue, qui renie les engagements d'un passé encore récent, n'a pas manqué de susciter de l'inquiétude chez les administrateurs, les sociétaires comme chez l'ensemble des salariés du groupe Crédit Mutuel.

Les analyses et les expertises qui ont été menées montrent pourtant combien la rupture serait préjudiciable à toute notre sphère mutualiste. Et le premier à en souffrir serait le groupe Crédit Mutuel Arkéa aussi bien en matière de développement qu'en termes d'emplois dans ses réseaux, son siège historique du Relecq-Kerhuon ou ses filiales. Et que dire de l'image négative qui entoure ce conflit et vient brouiller la très belle perception de notre marque nationale ?

Nous le savons, le « désarrimage » du groupe CM Arkéa pourrait créer de grandes incertitudes. Elles ont déjà été évoquées l'an dernier par l'ACPR et le Trésor, et ont conduit la Confédération à poursuivre sa refonte organisationnelle. De plus, de nombreuses questions restent à ce jour sans réponse :

- **Le groupe Arkéa peut-il se prévaloir du mutualisme bancaire et bafouer la législation qui régit les banques mutualistes ?**
- **Un agrément bancaire est-il envisageable en forçant la décision des autorités ?**
- **Quelles seront les nouvelles règles qui lui seront imposées en raison de l'absence de consolidation et de mécanisme de solidarité ?**
- **Quelles seront les réactions du marché, des agences de notation, des sociétaires... ?**

La liste peut malheureusement s'écrire à l'infini...

Après les déroutes judiciaires que le groupe Crédit Mutuel Arkéa a accumulées depuis ces deux dernières années, **il est temps de revenir à la raison et de reprendre le dialogue avec la confédération.** Il en va de l'intérêt supérieur de toutes les parties.

La CFDT, premier syndicat représentatif du groupe Crédit Mutuel, est bien entendu prête à favoriser toute action qui rapprocherait les belligérants afin que ne pèse aucun risque sur l'emploi et que soit garantie l'autonomie des groupes régionaux au sein d'une confédération respectueuse de chacun.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Yves Le Gouffe, Délégué syndical national : 06 32 62 60 06 (ylegouffe@fba.cfdt.fr)

CONTACT PRESSE :

Nadia Ladjeroud
Responsable de communication
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36
nladjeroud@fba.cfdt.fr